



Comité technique ministériel du 2 octobre 2014

Déclaration liminaire lue par Francis Combrouze

Mesdames les ministres, Monsieur le secrétaire d'Etat, Monsieur le secrétaire général, Mesdames, Messieurs, Camarades,

Les personnels de nos ministères et établissements constatent que depuis votre nomination, Madame la ministre de l'Écologie il y a 6 mois, vous n'avez pas reçu nos fédérations syndicales, ce contrairement à Madame la ministre du logement. Quant au projet d'agenda social, depuis des échanges menés par le secrétaire général avec nos fédérations en vue de votre arbitrage, c'est le silence. Cette situation inédite de mépris des personnels et de leurs représentants élus doit cesser.

La dégradation continue du rapport missions/moyens détériore les conditions de travail des personnels, produit de la souffrance à tous niveaux hiérarchiques. L'abandon de missions ou leur privatisation, la réduction organisée de l'activité technique de nos ministères et établissements publics, se traduisent par un recul considérable de l'Etat et des services publics dans les territoires. Au fil des annonces et appels à projets ministériels sur la transition écologique, les alertes des personnels sur les réalités concrètes ne sont pas prises en compte. Nous n'acceptons pas ce cercle vicieux dicté par l'austérité des dépenses et investissements publics, l'augmentation des exonérations fiscales et de cotisations sociales. Européen ou national, ces pactes profitent aux dividendes des grandes entreprises mais ne servent ni l'emploi, ni les investissements utiles, ni la recherche.

La loi de finances rectificative 2014 a supprimé cet été 288 M€ au MEDDE et 77 M€ au MLETR. Le projet de budget 2015 prévoit une nouvelle baisse de crédits de 5,8 % au MEDDE (6,7 Md€ contre 7,1) et la suppression de 934 emplois Etat (615 au MEDDE dont 100 à la DGAC, 319 au MLETR), ainsi que 330 dans les établissements publics. S'agissant des EP, les orientations des finances publiques réduisent les subventions Etat, comme le montant des taxes affectées, de 10 % d'ici 2017. La ponction 2014 de 210 M€ sur les redevances Agences de l'eau au profit du budget de l'Etat devait être exceptionnelle : elle serait reconduite pendant 3 ans de 175 M€/an ! Le gel du point d'indice est annoncé jusqu'en 2017 et les crédits de mesures catégorielles divisés par deux, ce qui a déjà été le cas en comparant 2012/2014...

La lettre du Premier ministre du 16 septembre demande l'accélération de la simplification et de la réforme de l'Etat pour décisions en février 2015. La revue des missions de l'Etat vise toutes les administrations centrales et déconcentrées en identifiant « les missions fondamentales de l'Etat et celles qui doivent être abandonnées ou exercées différemment ». Une « revue des opérateurs » conduira aussi chaque ministre à proposer un plan d'actions afin « d'en réduire le nombre ». Cela ira de pair avec des schémas début 2015 de réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat pilotée par le ministère de l'intérieur, « en conséquence de la réforme territoriale ». Et le Premier ministre d'écrire que tout cela devrait tenir compte des attentes exprimées par les citoyens, les entreprises, les élus locaux et nationaux ainsi que par les agents à l'égard de l'Etat, selon une « méthode qui sera proposée » aux ministres... Un mauvais jeu de dupes ? Avec gravité, nous vous faisons part de nos désaccords avec ces orientations et demandons des actes pour que les personnels et leurs représentants soient entendus !